

RÈGLEMENTS

SENTIERS DE FATBIKE

OBLIGATOIRE

SIGNEZ LE FORMULAIRE D'ACCEPTATION DES RISQUES

En ligne

formulaire.pleinairchambly.ca



USAGE RÉSERVÉ AUX FATBIKES ET RAQUETTES

Les piétons et fondeurs ont leurs propres sentiers
Respectez l'usage exclusif de chacun

RESPECTEZ LA SIGNALISATION

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE (FATBIKE)

PNEUS DE 3.8" MINIMUM + PRESSION ADÉQUATE

Afin de ne pas abimer la surface des sentiers:
Seul les fatbikes avec pneus de 3.8" et plus sont permis dans les sentiers.
Assurez-vous que vos pneus ne soient pas trop gonflés pour les conditions.

RESPECTEZ LES FERMETURES

Avant de vous aventurer dans les sentiers, vérifiez si le site est fermé sur
notre page facebook



facebook.com/pleinairchambly

NE PAS MODIFIER LES SENTIERS

NE LAISSEZ AUCUN DÉCHET

RESTEZ COURTOIS

